KitchenAid

VEGETABLE SHEET CUTTER ATTACHMENT 5KSMSCA OWNER'S MANUAL

EN	Owner's Manual	2
DE	Bedienungsanleitung	11
FR	Le manuel d'utilisation	21
IT	Manuale del proprietario	32
NL	Gebruikershandleiding	41
ES	El manual del propietario	50
PT	Manual do proprietário	59
EL	Εγχειριδιο Κατοχου	68
SV	Användarhandbok	78

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Votre sécurité est très importante, au même titre que celle d'autrui.

Plusieurs messages de sécurité importants apparaissent dans ce manuel ainsi que sur votre appareil. Lisez-les attentivement et respectez-les systématiquement.



Ce symbole est synonyme d'avertissement.

Il attire votre attention sur les risques potentiels susceptibles de provoquer des blessures mortelles ou graves à l'utilisateur ou d'autres personnes présentes.

Tous les messages de sécurité sont imprimés en regard du symbole d'avertissement ou après les mots « DANGER » ou « AVERTISSEMENT ». Ces mots signifient ce qui suit :

ADANGER

Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas<u>immédiatement</u> les instructions.



Vous risquez d'être mortellement ou gravement blessé si vous ne respectez pas scrupuleusement les instructions.

Tous les messages de sécurité vous indiquent en quoi consiste le danger potentiel, comment réduire le risque de blessures et ce qui peut arriver si vous ne respectez pas les instructions.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Des précautions élémentaires de sécurité doivent toujours être prises lors de l'utilisation d'appareils électriques, notamment :

- **1.** Lisez toutes les instructions. L'utilisation inappropriée de l'appareil peut entraîner des blessures.
- 2. Union européenne uniquement : Cet appareil ne doit pas être utilisé par des enfants. Conservez cet appareil et son cordon d'alimentation hors de portée des enfants.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

- 3. Union européenne uniquement : Cet appareil peut être utilisé par des personnes atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ou ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, si ces personnes sont placées sous la surveillance d'une personne responsable ou ont reçu des instructions sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et comprennent les dangers impliqués. Ne laissez jamais les enfants jouer avec l'appareil.
- 4. Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- **5.** Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- **6.** Une surveillance étroite est nécessaire si un appareil est utilisé par ou à proximité d'enfants.
- Pour éviter les risques d'électrocution, n'immergez jamais le robot pâtissier multifonction dans l'eau ou dans tout autre liquide.
- 8. Placez l'appareil sur la position « 0 » , débranchez-le et enlevez l'accessoire avant de le nettoyer et lorsque vous ne l'utilisez pas. Placez l'appareil sur la position « 0 » et assurezvous que le moteur s'arrête complètement avant d'installer ou de retirer des pièces.
- 9. Afin d'éviter tout risque de blessures graves ou d'endommagement de l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes, gardez les mains, les ustensiles ou autres objets à distance de l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes, de la tige ou des pièces en mouvement lorsqu'il est en fonctionnement.
- **10.** Évitez tout contact avec les pièces mobiles. Tenez les doigts à l'écart de l'orifice de sortie.
- **11.** Si des aliments se coincent sur une lame ou sur la tige, éteignez le moteur (0) et démontez l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes pour retirer les aliments.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

- **12.** L'utilisation d'accessoires non recommandés par le fabricant de l'appareil peut présenter des risques d'incendie, d'électrocution ou de blessures corporelles.
- 13. N'utilisez pas l'appareil à l'extérieur.
- 14. Ne faites pas fonctionner l'appareil avec une fiche ou un cordon endommagé, après un dysfonctionnement, une chute ou un quelconque endommagement de l'appareil. Rapportez l'appareil à l'établissement de service agréé le plus proche pour le faire examiner ou réparer, ou effectuer un réglage électrique ou mécanique.
- **15.** Ne laissez pas le cordon pendre de la table ou du plan de travail.
- **16.** Les lames sont très coupantes. Manipulez-les avec précaution lors de leur insertion ou de leur retrait.
- **17.** Ne laissez jamais l'appareil sans surveillance lorsqu'il fonctionne.
- **18.** Ne retirez pas les aliments tant que le robot pâtissier multifonction n'est pas éteint et que la tige ne s'est pas arrêtée.
- **19.** Pour éviter d'endommager l'ensemble pignon moteur, n'immergez pas le corps principal de l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes dans de l'eau ou d'autres liquides.
- **20.** Laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.
- **21.** Reportez-vous à la section « Entretien et nettoyage » pour des instructions sur le nettoyage des surfaces en contact avec les aliments.
- **22.** Consultez également la section Consignes de sécurité importantes incluse dans le guide d'utilisation et d'entretien du robot pâtissier multifonction.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI (SUITE)

- **23.** Cet appareil est conçu pour un usage domestique et des utilisations similaires telles que les suivantes :
 - cuisines de magasins, bureaux et autres environnements de travail;
 - fermes ;
 - par des clients dans des hôtels, motels et autres environnements résidentiels;
 - lieux de type gîte touristique.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Pour obtenir des informations plus détaillées, des instructions et des vidéos sur les produits, y compris des informations sur la garantie, rendez-vous sur www.KitchenAid.fr ou www.KitchenAid.eu. Vous pourriez ainsi économiser le coût d'un appel au service client. Pour recevoir un exemplaire papier gratuit des informations disponibles en ligne, appelez le 00 800 381 040 26.

TABLEAU DES LAMES DE L'ACCESSOIRE POUR COUPE LANIÈRES DE FRUITS ET LÉGUMES

Choisissez la lame selon vos préférences. Les deux lames sont adaptées à de nombreux types de recettes : entrées cuites, roulés, sushis... Faites des essais avec les deux lames pour identifier l'épaisseur que vous préférez.

Utiliser ces pièces	Avec ces pièces	Vitesse
Lame fine*	Corps principal de l'accessoire, pièce pour pousser les aliments, tige pour aliments et adaptateur pour courgette/concombre**	Vitesse 2
Lame épaisse***		

ASSEMBLAGE DU PRODUIT

Avant la première utilisation

Avant d'utiliser votre coupe lanières de fruits et légumes pour la première fois, lavez toutes les pièces et tous les accessoires à la main ou au lave-vaisselle (voir la section « Entretien et nettoyage »).

^{*}L'épaisseur approximative de la lanière sera de 1,3 mm.

^{**}L'adaptateur pour courgette/concombre ne doit être utilisé qu'avec des aliments tendres.

^{***}L'épaisseur approximative de la lanière sera de 1.8 mm.

ASSEMBLAGE DU PRODUIT (SUITE)

FIXATION DE L'ACCESSOIRE POUR COUPE LANIÈRES DE FRUITS ET LÉGUMES SUR LE ROBOT PÂTISSIER MULTIFONCTION

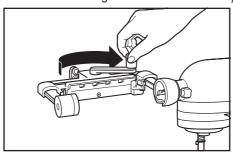
- 1. Placez l'appareil sur la position « 0 » et débranchez-le.
- Pour les robots pâtissiers multifonctions dotés d'un couvercle à moyeu de fixation articulé : ouvrez-le en le rabattant vers le haut.
 - Pour les robots pâtissiers multifonctions dotés d'un couvercle à moyeu de fixation amovible : tournez le bouton de fixation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer le couvercle du moyeu de fixation.
- 3. Insérez l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes dans le moyeu électrique, en veillant à ce que l'arbre d'alimentation rentre bien dans le moyeu carré. Faites pivoter l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes d'avant en arrière si nécessaire. La goupille sur l'arbre de fixation s'insère complètement dans l'encoche sur le bord du moyeu lorsqu'elle est correctement positionnée.
- 4. Serrez la vis de fixation jusqu'à ce que l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes soit parfaitement fixé au robot pâtissier multifonction.

UTILISATION DU PRODUIT

PRÉPARATION DE LA DÉCOUPE DES CONCOMBRES/ COURGETTES

REMARQUE: pour de meilleurs résultats, les aliments doivent avoir un diamètre compris entre 3,8 et 8,9 cm.

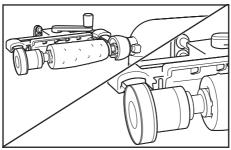
1. Faites tourner le levier dans le sens des aiguilles d'une montre de façon à le verrouiller.



- 2. Coupez le concombre ou la courgette à une longueur maximale de 11,4 cm.
 - **INFO-BULLE**: le premier repère sur la tige pour aliments est situé à 11,4 cm de la base de la tige ronde.
- 3. Insérez la pièce pour pousser les aliments dans une extrémité, puis l'adaptateur pour courgette/concombre dans l'autre, en vous aidant des repères pour aligner la pièce et l'adaptateur. Assurez-vous que la pièce pour pousser les aliments et l'adaptateur sont centrés.
- **4.** Placez les aliments et la pièce pour pousser les aliments sur le corps principal et faites tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

UTILISATION DU PRODUIT (SUITE)

5. Insérez la tige pour aliments dans le support pour tige de l'accessoire, en veillant à ce qu'elle traverse entièrement le légume. Assurez-vous qu'il n'y a aucun espace entre la fixation de la tige et le support pour tige sur le corps principal.



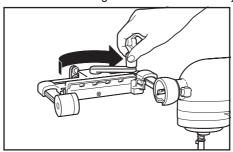
6. Une fois cette opération terminée, commencez à l'étape 1 de la section « Découper les fruits et légumes ».

PRÉPARATION DE LA DÉCOUPE D'AUTRES LÉGUMES/FRUITS

REMARQUE: pour de meilleurs résultats, les aliments doivent avoir un diamètre compris entre 3,8 et 8,9 cm.

REMARQUE: pour les aliments durs ou plus rigides, tels que le jicama ou les racines de yucca, retirez la peau avant de les préparer.

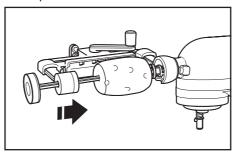
1. Faites tourner le levier dans le sens des aiguilles d'une montre de façon à le verrouiller.



- Coupez les aliments de manière à ce qu'ils tiennent dans le corps principal de l'accessoire. La taille maximale des aliments est d'environ 8,9 cm de diamètre et 14 cm de longueur.
- 3. Insérez la pièce pour pousser les aliments jusqu'au milieu de ceux-ci.
- **4.** Placez les aliments et la pièce pour pousser les aliments sur le corps principal et faites tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

UTILISATION DU PRODUIT (SUITE)

5. Insérez la tige pour aliments dans le support pour tige situé sur le corps principal de l'accessoire, en veillant à ce qu'elle soit centrée sur les aliments.



REMARQUE: il n'est pas forcément nécessaire d'insérer complètement la tige pour aliments. Pour les aliments durs, insérez-la d'environ 5 cm, ou jusqu'au premier repère sur la tige.

DÉCOUPE DES FRUITS ET LÉGUMES

REMARQUE : lorsque vous utilisez l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes, ne portez pas de cravate, de foulard, de vêtements amples, de colliers longs ou tout autre élément susceptible de s'emmêler dans l'accessoire ; attachez-vous les cheveux s'ils sont longs.

- Insérez la lame souhaitée dans le porte-lame à un angle de 45 degrés pour permettre un alignement correct avec le corps principal de l'accessoire. Laissez le couvercle de la lame reposer sur les aliments.
- 2. Réglez le robot pâtissier multifonction sur la vitesse 2. Pour de meilleurs résultats, démarrez le robot pâtissier multifonction avant de déverrouiller la lame pour qu'elle se place dans les aliments.
- Tirez vers le robot pâtissier multifonction et soulevez le levier de déverrouillage des lames pour déverrouiller le porte-lame, et faites tourner le porte-lame lentement jusqu'à ce qu'il entre en contact avec les aliments avant de le relâcher.
- 4. Lorsque les aliments sont prêts, placez le robot pâtissier multifonction sur « 0 ».
 REMARQUE: étant donné que l'accessoire découpe les légumes et les fruits en lanière, il pourra s'agir d'une lanière continue ou de plusieurs lanières. C'est normal.
- 5. Faites tourner le levier dans le sens des aiguilles d'une montre de façon à le verrouiller.
- Retirez la lame.
- 7. Retirez la tige pour aliments, puis retirez les aliments et l'adaptateur (si nécessaire). Pour éviter qu'elle ne se casse, ne tordez pas la tige pendant le retrait des aliments. Si les aliments sont difficiles à retirer de la pièce pour pousser les aliments ou de la tige, coupez-les jusqu'au centre dans le sens de la longueur afin de faciliter leur retrait.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

IMPORTANT: laissez l'appareil refroidir totalement avant de mettre ou de retirer des pièces, et avant de le nettoyer.

IMPORTANT: pour éviter d'endommager la finition, ne lavez ou n'immergez jamais le corps principal de l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes dans l'eau, et ne le mettez jamais au lave-vaisselle. Les lames et les accessoires amovibles passent au lave-vaisselle.

- Après avoir utilisé l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes, retirez toutes les lames et tous les accessoires. Lavez les lames et les accessoires au lave-vaisselle, dans le panier supérieur uniquement.
- 2. Nettoyez le corps principal de l'accessoire pour coupe lanières de fruits et légumes à la main uniquement. Lavez-les avec un chiffon doux et humide. Veillez à rincer le support pour tige situé dans le corps principal. Séchez-les ensuite soigneusement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne les lavez pas au lave-vaisselle. Ne le plongez pas dans l'eau.

REMARQUE: pour faciliter le nettoyage, rincez les lames et autres accessoires immédiatement après chaque utilisation. Si des aliments sont coincés dans les lames, utilisez un couteau pour retirer les morceaux.

TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

RECYCLAGE DE L'EMBALLAGE

L'emballage est recyclable et comporte le symbole \triangle . Les différentes parties de l'emballage doivent être éliminées de façon responsable et dans le respect le plus strict des normes relatives à l'élimination des déchets en vigueur dans le pays d'utilisation.

RECYCLAGE DU PRODUIT

 Par une mise au rebut correcte de l'appareil, vous contribuerez à éviter tout préjudice à l'environnement et à la santé publique.

Pour obtenir plus d'informations au sujet du traitement, de la récupération et du recyclage de cet appareil, adressez-vous au bureau compétent de votre commune, à la société de collecte des déchets ou directement à votre revendeur.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

POUR L'UNION EUROPÉENNE

Cet appareil a été conçu, construit et distribué conformément aux exigences des directives de la Commission européenne en matière de sécurité : 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE (Directive RoHS) et les modifications suivantes.

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID («GARANTIE »)

pour la France - la Belgique - la Suisse - le Luxembourg

FRANCE:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. Quelle que soit la présente garantie commerciale, le vendeur reste responsable des garanties légales en vertu de la loi française, y compris de la garantie légale contre les défauts cachés conformément aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français, et l'application de la garantie légale de conformité conformément aux articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation français.

BELGIQUE

KitchenAid Europa, Inc. BUIV, Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, TVA BE 0441.626.053 RPR Bruxelles (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une garantie contractuelle (la « Garantie ») conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit. En particulier, en tant que consommateur, vous bénéficiez légalement d'une garantie légale de conformité de 2 ans vis-à-vis du vendeur, telle qu'elle est définie dans la législation nationale régissant la vente de biens de consommation (articles 1649 bis à 1649 octies au Code civil belge), ainsi que de la garantie légale en cas de défauts cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil belge).

LA SUISSE :

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit, qui pourraient dans certains cas être plus larges que les droits offerts dans le présent document.

LE GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG:

KitchenAid Europa, Inc., Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique, (« Garant ») accorde au client final, qui est un consommateur, une Garantie conformément aux conditions suivantes.

La Garantie s'applique en plus et ne limite pas ou n'affecte pas les droits statutaires de garantie du client final contre le vendeur du produit.

1. PORTÉE ET CONDITIONS DE LA GARANTIE

- a) Le Garant accorde la Garantie pour les produits mentionnés à la Section 1.b) qu'un consommateur a achetés auprès d'un vendeur ou d'une société du groupe KitchenAid dans les pays de l'Espace économique européen, la Moldavie, le Monténégro, la Russie, la Suisse ou la Turquie.
- b) Pour le Luxembourg uniquement:

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit pour lequel les services sont demandés conformément à la garantie se trouve dans l'un des pays énumérés à la Section 1.a) ci-dessus

c) La période de Garantie dépend du produit acheté et est la suivante :

Deux ans de garantie complète à compter de la date d'achat.

- d) La période de Garantie commence à la date d'achat, c'est-à-dire la date à laquelle un consommateur a acheté le produit auprès d'un détaillant ou d'une société du groupe KitchenAid.
- e) La Garantie couvre la nature sans défaut du produit.
- f) Le Garant fournit au consommateur les services suivants dans le cadre de la présente Garantie, au choix du Garant, en cas de défaut pendant la période de Garantie :
 - Réparation du produit ou de la pièce défectueuse, ou
 - Remplacement du produit ou de la pièce défectueuse. Si un produit n'est plus disponible, le Garant a le droit d'échanger le produit contre un produit de valeur égale ou supérieure.
- g) Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie, il doit contacter directement les centres de service KitchenAid ou le Garant du pays auprès de KitchenAid Europa, Inc. Nijverheidslaan 3, Box 5, 1853 Strombeek-Bever, Belgique;

Adresse e-mail FRANCE : CONSUMERCARE.FR@kitchenaid.eu

Adresse e-mail BELGIQUE : CONSUMERCARE.BE@kitchenaid.eu

Numéro de téléphone : 00 800 381 040 26

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE ») (SUITE)

Pour la SUISSE :

Novissa AG

Schulstrasse 1a CH-2572 Sutz

Numéro de téléphone: +41 32 475 10 10

Adresse e-mail: info@novissa.ch Novissa Service Center

VFBO Genossenschaft CH-4528 Zuchwil

Numéro de téléphone: 032 686 58 50 Adresse e-Mail: service@novissa.ch

Pour le LUYEMBOURG

Si le consommateur souhaite faire une réclamation en vertu de la Garantie. il doit contacter les centres de service KitchenAid spécifiques au pays à l'adresse;

GROUP LOUISIANAS A

5 Rue du Château d'Eau L-3364 LEUDELANGE

Numéro de téléphone: +352 37 20 44 504 Adresse e-mail: myriam.grof@grlou.com

- h) Les frais de réparation, y compris les pièces de rechange, et les frais d'affranchissement pour la livraison d'un produit ou d'une pièce de produit sans défaut sont à la charge du Garant. Le Garant doit également prendre en charge les frais d'affranchissement pour le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit si le Garant ou le service après-vente de KitchenAid spécifique au pays a demandé le retour du produit défectueux ou de la pièce du produit. Toutefois, le consommateur doit prendre en charge les coûts de l'emballage approprié pour le retour du produit défectueux ou de la pièce
- i) Pour pouvoir faire une réclamation au titre de la Garantie, le client doit présenter le reçu ou la facture de l'achat du produit.
- j) Pour la FRANCE uniquement : La Garantie est fournie gratuitement aux clients.

2. LIMITATIONS DE LA GARANTIE

- a) La Garantie s'applique uniquement aux produits utilisés à des fins privées et non à des fins professionnelles ou commerciales.
- b) La Garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, d'utilisation inappropriée ou abusive, de non-respect des instructions d'utilisation, d'utilisation du produit à une tension électrique incorrecte, d'installation et de fonctionnement en violation des réglementations électriques applicables et d'utilisation de la force (coups, par exemple).
- c) La Garantie ne s'applique pas si le produit a été modifié ou converti, par exemple, les conversions de produits 120 V en produits 220-240 V.
- d) Pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse :La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit.

Pour la France uniquement :

La fourniture de services de Garantie ne prolonge pas la période de Garantie et n'amorce pas le début d'une nouvelle période de Garantie. La période de Garantie pour les pièces de rechange installées se termine par la période de Garantie pour l'ensemble du produit. Une telle disposition ne s'applique pas lorsqu'une réparation couverte par la Garantie entraînera une période d'immobilisation du produit d'au moins sept jours. Dans ce cas, la période d'immobilisation doit être ajoutée à la durée restante de la Garantie, à compter de la date de la demande d'intervention du consommateur ou de la date à laquelle les produits en question sont mis à disposition pour réparation, si cette disponibilité est faite après la date de la demande d'intervention.

Après l'expiration de la période de Garantie ou pour les produits pour lesquels la Garantie ne s'applique pas, les centres de service après-vente de KitchenAid sont toujours à la disposition du client final pour des questions et des renseignements. De plus amples informations sont également disponibles sur notre site Web :

www.kitchenaid.fr (France) - www.kitchenaid.eu - www.grouplouisiana.com (Luxembourg) - www.kitchenaid.ch (Suisse)

CONDITIONS DE GARANTIE KITCHENAID (« GARANTIE ») (SUITE)

3. POUR LA FRANCE UNIQUEMENT:

Lorsqu'il agit pour des raisons de garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'une période de deux ans à compter de la livraison du produit dans lequel agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions relatives aux coûts prévus par l'article L. 217-9 du Code de la consommation français :
- est exonéré d'avoir à prouver le manque de conformité du produit pendant les deux années suivant sa livraison (et pendant six mois après la livraison du produit, pour les marchandises d'occasion).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement offerte.

Indépendamment de cette garantie commerciale, le consommateur peut décider d'appliquer la garantie légale pour les défauts cachés au sens de l'article 1641 du Code civil français. Dans ce cas, le consommateur peut choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code civil français.

Article L. 217-4 du Code de la consommation français

Le vendeur doit livrer un produit conforme au contrat et est tenu responsable du manque de conformité existant au moment de la livraison. Le vendeur est également tenu responsable du manque de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque cette installation est la responsabilité du vendeur en vertu du contrat ou a été effectuée sous la supervision du vendeur.

Article L. 217-5 du Code de la consommation français

Le produit est réputé conforme au contrat :

- 1. S'il est adapté à l'utilisation généralement attendue d'un produit similaire et, le cas échéant :
 - il correspond à la description donnée par le vendeur et a les qualités que ce vendeur a présentées à l'acheteur au moyen d'un échantillon ou d'un modèle; et
 - s'il présente les qualités auxquelles un acheteur peut légitimement s'attendre compte tenu des déclarations publiques faites par le vendeur, le fabricant ou son représentant, en particulier dans la publicité ou l'étiquetage; ou
- s'il présente les caractéristiques convenues d'un commun accord par les parties ou s'il est adapté à toute utilisation spéciale prévue par l'acheteur, qui est connue du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation français

L'action résultant du manque de conformité expire deux ans après la livraison des marchandises.

Article L. 217-16 du Code de la consommation français

Pendant la période d'effet de la garantie commerciale offerte à un acheteur au moment de l'acquisition ou de la réparation d'un bien tangible, si l'acheteur exige du vendeur une réparation couverte par la garantie, toute période de sept jours ou plus pendant laquelle les marchandises sont hors service pour réparation est ajoutée à la durée restante de la garantie. Cette période s'étend à partir de la demande d'intervention faite par l'acheteur ou à partir de la date à laquelle ledit produit est mis à disposition pour réparation, si cette date est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil français

Le vendeur garantit le produit vendu pour les défauts cachés qui le rendent inapte à son usage prévu, ou qui diminuent cette utilisation dans la mesure où l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait accepté de l'acheter que pour un prix moindre, s'il avait été au courant de tels défauts.

Article 1648 § 1 du Code civil français

L'action résultant de défauts cachés doit être déposée dans les deux ans suivant la découverte du défaut.

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Enregistrez votre nouvel appareil KitchenAid dès maintenant : http://www.kitchenaid.eu/register

©2022 Tous droits réservés.

KITCHENAID et la forme du robot pâtissier multifonction sont des marques déposées aux États Unis et ailleurs.



©2022 All rights reserved.

KITCHENAID and the design of the stand mixer are trademarks in the U.S. and elsewhere.

W11647649A 11/22